



# GRESSY FLASH

Numéro 295

5 Avril 2024

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Amis,

Nous venons de passer le week-end de Pâques qui a permis à nos enfants de découvrir à leur réveil les traditionnels chocolats déposés à leur domicile par nos conseillers municipaux. La tradition se poursuit et je pense qu'elle est toujours appréciée. Ce week-end a vu également le vote du budget de notre commune pour l'exercice 2024. Malgré les mauvaises nouvelles que vous connaissez : dette du pays, inflation, économies drastiques, nous réussissons à présenter un budget qui ne fera pas appel une fois encore à l'impôt cette année. Nous conservons une fois de plus le niveau des taux d'imposition. La gestion est saine et rigoureuse même si notre fonds de roulement diminue. La dette de la commune est contrôlée et nous offre des perspectives encourageantes pour piloter au mieux nos futurs investissements.

Nous demeurons préoccupés par la faiblesse de la fréquentation de notre centre de loisirs par les enfants de Gressy. Il n'est pas sain de maintenir un service déficitaire qui est utilisé en majorité par des familles extérieures à Gressy. Malgré nos alertes, le service ne semble plus intéresser les parents qui doivent avoir trouvé des modes de garde différents et peut-être moins onéreux. Nous envisageons l'arrêt de ce service lors de la prochaine rentrée qui verra une fermeture de classe et nous privera à Gressy d'un éventuel potentiel.

Note encore moins joyeuse : nous avons été victimes d'un vol conséquent à l'atelier municipal durant le week-end de Pâques. Il paraît que l'insécurité ambiante est un « sentiment ». Il n'est donc pas raisonnable de s'inquiéter outre-mesure :-)

En conclusion : bonnes vacances de printemps pour toutes et tous avec l'espoir de quelques rayons de soleil qui tardent un peu cette année.

Bien à vous.

Jean-Claude Geniès, Maire.

## PRÊT DE MATERIEL AUX ADMINISTRES

Les beaux jours approchant, nous vous rappelons que nous tenons à votre disposition tables et chaises en prêt pour tout événement particulier que vous pourriez organiser à votre domicile. Nous ne prêtons plus les barnums relativement fragiles et il convient également de vous rappeler que le matériel, en règle générale, est mis à disposition entre 14 heures et 16 heures le vendredi et qu'il doit être ramené le lundi entre 8 heures et 10 heures à l'endroit prescrit lors de la réservation.

## FERMETURE DE LA MEDIATHEQUE



La médiathèque est fermée du 4 avril au 22 avril. Elle reprendra ses activités le mercredi 24 avril aux horaires habituels.

## A NOTER SUR VOS AGENDAS

<b>Samedi 25 Mai</b>	<i>Fête de l'Etang (GAG)</i>
<b>Vendredi 31 Mai</b>	<i>Fête des Voisins</i>
<b>Samedi 15 Juin</b>	<i>Spectacle salle des fêtes (GAG)</i>
<b>Samedi 22 Juin</b>	<i>Fête de fin d'année scolaire et fête du village</i>



**Les chenilles processionnaires : des chenilles urticantes à ne pas toucher ni approcher**

Au printemps les colonies de chenilles processionnaires nichant dans les arbres (principalement pins et chênes) avec leurs poils urticants font leur apparition dans notre environnement. Il ne faut pas les toucher ni les déranger car leur contact est urticant et nécosant. Il convient de porter une attention particulière aux enfants et animaux domestiques : la vigilance est donc de mise en évitant tout contact avec leurs nids et les zones infestées .

Pour ceux qui en ont dans leurs pins il faut absolument mettre un piège et faire attention à boucher les trous car avec les écorces de l'arbre elles peuvent passer entre les espaces créés naturellement.

La commune a traité et installé des pièges recommandés par les autorités de tutelle et nous pouvons vous fournir les références sur simple demande par mail ou par téléphone (commune.gressy@orange.fr ou 01.60.26.11.15)

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2024

- Affectation des résultats de 2024 présentant un excédent de fonctionnement de 232 529, 47 Euros, un déficit d'investissement de 144 428,20 Euros, soit un excédent total de 88 101,27 Euros (+2,43% par rapport à 2023)
- Vote du budget 2024 : 1 416 698, 44 Euros en fonctionnement (+1,05%), 626 480, 36 Euros en Investissement (-16,24%), 2 043 178,80 au total (-2,35% par rapport à 2023)
- Vote du maintien des taux d'imposition au niveau des années précédentes : 35,67 % (Foncier bâti), 50,45% (Foncier non-bâti), 20,72% (Taxe d'habitation pour les résidences secondaires)
- Vote de subventions en direction des associations locales : 200 Euros à l'association « A.I.P Mitry-Mory », 200 Euros à l'association « A.A.D.E.C », 200 Euros à l'association « B.R.I.E », 600 Euros à l'association « Gressy d'Hier et d'Aujourd'hui » ainsi que le financement du transport de deux sorties à hauteur de 500 Euros par déplacement, 4 000 Euros à l'association « Groupe d'Animation de Gressy », 5 000 Euros à « Office de Tourisme Roissy », 200 Euros au « Secours catholique », 200 Euros à l'association « je randonne 77 »
- Mandatement du Centre Départemental de Gestion pour un marché groupé d'assurance des risques statutaires en direction du personnel communal (renouvellement de marché)
- Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle d'un montant de 200 Euros par salarié sous réserve des conditions d'éligibilité fixées par la loi.
- Participations au repas campagnard de la fête du village du 22 juin 2024



je donne mon  
électroménager.fr

ecosystem collecte chez vous,  
gratuitement et sur RDV  
le gros électroménager  
dont vous souhaitez vous débarrasser.



SIGIDURS

SAISON D'ÉCOLOGIE  
PRÉVENTION | COLLECTE | VALORISATION  
DES DÉCHETS MÉNAGERS

A partir du **MARDI 2 AVRIL**, le Sigidurs en partenariat avec ecosystem, propose sur toutes les villes de son territoire un nouveau service **GRATUIT** de collecte à **DOMICILE** et sur **RENDEZ-VOUS** de votre gros électroménagers dont vous souhaitez vous débarrasser (qu'ils soient fonctionnels, à réparer ou à recycler). En plus d'un service pratique et de proximité, c'est également un geste en faveur de l'environnement puisque 40% des appareils sont réemployés par une structure de l'économie sociale et solidaire, partenaire d'ecosystem ou à défaut sont recyclés dans le strict respect des normes environnementales.

### LES APPAREILS ACCEPTES

Cave à vin

Congélateur

Cuisinières (avec foyer électrique, gaz, induction ou vitrocéramique)

Four à micro-ondes

Hotte aspirante

Lave vaisselle

Lave linge

Plaque de cuisson

Réfrigérateur américain

Réfrigérateur

Sèche linge

### DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS



Comme annoncé dans notre numéro précédent, une distribution de composteurs aura lieu à la Salle des Fêtes de Gressy le samedi 27 avril. Préalablement à cette distribution les gressiaques intéressés devront être inscrits sur une liste de distribution en téléphonant au numéro vert : 0 800 735 736

Ils recevront ensuite un courrier qui leur précisera les modalités de remise du composteur.

Une formation sera dispensée avant la remise des composteurs, formation qui est essentielle pour la pratique du compostage. Les administrés, notamment les personnes âgées ou les dames seules ou celles qui seraient dans l'incapacité de porter le kit de compostage qui pèse tout de même 25 kg pourront le laisser à la salle des fêtes où il sera entreposé.

Dès lundi 29 avril, nos employés municipaux livreront ces personnes. Il se peut que compte-tenu du nombre éventuel, que la livraison s'opère les jours suivants et nous comptons donc sur votre compréhension.

C'est une nouvelle ère du recyclage que nous entamons et qui participe, d'une part à la protection de l'environnement et d'autre part, à une certaine économie financière non-dénuée d'intérêt.

### CHASSE AUX ŒUFS A LA MEDIATHEQUE



Très belle initiative de nos partenaires de la médiathèque qui ont organisé très rapidement une chasse aux œufs de Pâques pour le plus grand bonheur des enfants qui leur avaient été confiés à cette occasion.

Dans notre monde actuel où l'enfance est de plus en plus balayée et où l'on passe des rires enfantins aux tragédies de l'adolescence, nous avons encore la chance à Gressy grâce à la bienveillance et à l'engagement de quelques bénévoles, de vivre encore dans une certaine tranquillité. Il convient de les remercier très chaleureusement.



Nous vous rappelons une fois de plus que les containers entreposés à l'arrière de la salle des fêtes sont réservés à l'usage exclusif des services techniques de la commune.

Si vous manquez de containers ou si vous avez une production de déchets inhabituels, appelez le SIGIDURS : 0 800 735 736